



Le Courant municipal

Février 2015 - Volume 21, no 1



Photo : Guylaine Tellier

Vue du sentier pédestre le long de la rivière-des-Envies

Dans ce numéro

Éditorial	3	Association des loisirs	7
Mot du maire	3-4	Métiers à tisser	7
Communiqués du bureau		Chasse au cocos de Pâques et au trésor	7
Résumé des séances du conseil	5	Marché Bonichoix	7
Paiement des taxes municipales	5	Popote roulante	8
Nouvelle activité plein air	5	CAB de la Moraine	8
Jeune chien retrouvé	5	SSJB de St-Stanislas	8
Lumières de rues défectueuses	5	Association des personnes aidantes	8
Divers		Messages de la Sûreté du Québec	9
Nouveau dans la MRC des Chenaux	6	Agenda des événements locaux	10
Comité Art et culture	6	Calendriers des collectes	11-12
Flash Biblios	6		

**Municipalité
de Saint-Stanislas**
33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Avril 2015

Date de tombée : 2 avril 2015

ÉDITORIAL

Quelle froidure !

Il y a de ces mots qui se définissent par eux-mêmes; le synonyme de janvier doit certainement être froidure car ça dure.

Un vrai beau mois avec des -30° C qui nous allument les neurones dès qu'on met le nez dehors. Stimulant pour l'humain mais exigeant pour la mécanique.

Janvier est derrière nous, c'est le temps parfait pour explorer le nouveau sentier pédestre via la rue St-Gérard qui met en vedette la rivière des Envies. Agréable à parcourir en raquettes ou à la marche, nous en revenons les joues rougies de froid, de bonheur et de santé. Et que dire de la piste de ski de fond, toujours aussi bien entretenue et remplie de défis. Le gymnase nous propose aussi des activités intérieures qui nous réchauffent à coup sûr : yoga et zumba. Et tout ça près de chez nous. Quelle chance on a!

Toutes ces activités sont possibles grâce à de généreux collaborateurs, fiers de partager des décors fabuleux de la municipalité, nous permettant l'accès aux infrastructures locales. Profitons-en avec respect.

Pour terminer, on ne peut passer sous silence la froideur des actualités récentes qui donnent tout son sens, à la veille de la St-Valentin, à la célèbre chanson de Raymond Lévesque : «Quand les hommes vivront d'amour». Près de 60 ans plus tard, elle est toujours d'actualité.

Bonne Saint-Valentin!



Doris Jacob

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous!

Le 22 décembre dernier, le conseil adoptait son budget pour l'année 2015. Afin de vous informer du résultat des décisions prises à ce sujet, nous avons transmis à toutes les adresses postales, vers le 10 janvier, les prévisions budgétaires, les prévisions d'immobilisations ainsi que les taux de taxes et tarifs pour 2015.

Vous avez été à même de constater que le taux de taxe foncière haussait de \$ 0,02 et que les tarifs pour les ordures et la consommation de l'eau subissaient eux aussi une hausse assez marquée. Des explications sont de mise et les voici :

Pour la taxe foncière, les principaux facteurs qui ont contribué à cette hausse sont les suivants :

- Le taux de remboursement de la taxe de vente (TVQ) qui passe de 68 % à 50 % pour tous nos achats et contrats de service.

- augmentation de notre quote-part à la MRC pour le service contractuel en évaluation foncière et pour le service de notre technicien en prévention en incendie.
- augmentation des dépenses du poste budgétaire *sécurité publique*, division *service incendie* pour la nouvelle norme du déploiement automatique des ressources en incendie de la MRC des Chenaux afin de répondre aux exigences de notre schéma de couverture de risques ainsi que pour la réfection de la toiture de notre caserne d'incendie.

Pour le service des ordures, deux facteurs ont contribué à établir ces nouveaux tarifs :

- augmentation de la quote-part annuelle de la MRC de 5 000 \$ pour l'enfouissement des ordures;

- diminution de 5 400 \$ de la compensation gouvernementale pour la collecte sélective; diminution également de 1 300 \$ de la redevance gouvernementale pour l'enfouissement. En somme, cela signifie que nous avons moins récupéré et enfoui davantage, donc nous sommes pénalisés.

Pour le service de l'eau potable, les tarifs de base n'ont pas été touchés sauf pour les chalets. Par ailleurs, nous avons dû modifier notre taux au mètre cube pour la consommation. Comme cet élément fait partie intégrante de notre entente avec Saint-Prospère pour défrayer les coûts d'exploitation du nouveau site d'approvisionnement et que, présentement, nous ne sommes pas encore desservis, il a fallu déterminer un taux selon les évaluations fournies par l'ingénieur au dossier.

Il faut aussi comprendre que nous avons maintenant des installations qui répondent aux normes dictées par le ministère des Affaires municipales, que ce soit pour la quantité d'eau obligatoire disponible, pour sa qualité, selon les procédés de traitement ainsi que pour ses équipements localisés dans des immeubles conçus à cette fin.

L'année 2015 en sera une de transition; à la fin de celle-ci, nous serons en mesure d'évaluer plus adéquatement les coûts inhérents à ce service.

Voilà en résumé les informations relatives au budget 2015.

Mise en service du nouveau site conjoint

Vous avez été à même de constater via les journaux ou les médias que Saint-Prospère n'est pas encore alimentée en eau via les nouvelles installations et ce, en cette fin de janvier. Cette situation a amené notre conseil municipal à retarder les différents travaux de raccordement des conduites majeures et la mise en commun de nos propres sites d'approvisionnement avec le nouveau.

Nous avons jugé opportun de demander à notre entrepreneur de ne pas réaliser ces travaux maintenant, n'ayant pas l'assurance d'être desservi via le nouveau site et surtout en cette période de l'année qui n'est certainement pas idéale pour de tels travaux. Donc fin avril, début mai, l'entrepreneur devrait reprendre ses activités.

Vandalisme aux loisirs

Des méfaits sont régulièrement commis dans la bâtisse des loisirs et plus spécifiquement, en ce temps de l'année, dans le secteur utilisé par les usagers de la patinoire. Il est certain que celles ou ceux qui en sont responsables ne prennent pas en considération tout le tort qu'ils causent...

Comme des coûts sont engendrés pour réparer et nettoyer les dégâts, la *Sûreté du Québec* a été avisée; une surveillance accrue des lieux est d'ailleurs en cours. De plus, je vous demande d'être attentifs et de nous dénoncer tout acte visant à détériorer les équipements de la Municipalité, vos équipements.

Par la vigilance citoyenne et la surveillance de la SQ, nous devrions être en mesure de contrer ces actes répréhensibles qui affectent tant la qualité des services de loisirs. En vous remerciant de votre précieuse et nécessaire collaboration, je manifeste le souhait que nous n'ayons plus à faire face à de tels comportements.

Bonne fin d'hiver et à ce printemps!

Alain Guillemette

Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance tenue le 12 janvier 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de décembre 2014 pour un total de 572 287,70 \$;
- Adoption du règlement numéro 2009-476-6 modifiant le règlement de zonage afin de réviser les limites de la zone 202-A et d'y autoriser les usages industriels;
- Nomination de Alain Déry et Doris Jacob comme membres du comité consultatif d'urbanisme pour les deux prochaines années.

Séance tenue le 2 février 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de janvier 2015 pour un total de 84 684,62 \$;
- Présentation d'une demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;
- Achat de radios mobiles pour le service d'incendie au coût de 5 130 \$.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - Soyez attentifs

Les comptes de taxes pour l'année 2015 devraient vous parvenir sous peu, alors voici un petit conseil qui pourrait vous éviter de payer des frais d'intérêts.

Si vous avez plus d'un compte de taxes et que vous payez **PAR ACCÈSD**, évitez de faire un paiement global pour l'ensemble de vos comptes. Faites plutôt un paiement pour chacun en veillant à appliquer le bon montant sur le bon matricule (numéro à 19 chiffres qui apparaît sur le coupon de versement).

Par contre, si vous payez par **CHÈQUE**, c'est différent. Vous pouvez faire un seul chèque pour l'ensemble de vos compte si vous le désirez.

NOUVELLE ACTIVITÉ PLEIN AIR

Oui... Depuis quelques semaines, dans la municipalité, un sentier pédestre a été aménagé ou plutôt amélioré, avec point de départ sur la rue St-Gérard. Le sentier boisé, d'une longueur d'environ 2 kilomètres, longe la rivière des En vies sur toute sa longueur. Vous allez pouvoir traverser différents types de boisés et aussi admirer la rivière avec ses rapides et la chute à Prince. Quelle beauté et quel magnifique décor... On termine la marche avec un faux-plat sur la rivière près du pont. Nous demandons aux utilisateurs de respecter les propriétés.

Merci aux propriétaires de ces terres : La famille Déry et l'usine Natpro.

Un merci spécial aux bénévoles : Alain Déry, conseiller municipal responsable, Guillaume Beaudoin, conseiller responsable, Guy-Paul Beaudoin, Jean-Paul Brouillette, Laurier Beaudoin, Mathieu Déry, Pierre Déry, Roger Déry, Sylvain Déry, Jean-Claude Guillemette, Sylvain Lalonde et Jean-Paul Trudel.

Merci aussi aux employés municipaux pour leur disponibilité.
Bienvenue à tous et bonne promenade!

Le conseil municipal

Un jeune chien a été retrouvé le 27 janvier dernier près d'une résidence située sur la route 159 (vers Saint-Prospère). Pour toute information, appelez au bureau de la Municipalité au 819-840-0703, poste 2420.

LUMIÈRES DE RUE DÉFECTUEUSES?

Si vous constatez qu'une lumière de rue n'allume plus ou fonctionne par intermittence, n'hésitez pas à en informer le bureau municipal au numéro 819-840-0703, poste 2420.

DIVERS**NOUVEAU DANS LA MRC DES CHENAUUX!****Service d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants dans la MRC des Chenaux**

Qu'est-ce que le service d'accueil? Un accompagnement sur mesure aux nouveaux arrivants dans la MRC des Chenaux afin de faciliter leur établissement ainsi que leur intégration dans leur nouveau milieu de vie.

- Vous connaissez un nouvel arrivant ou une personne, un couple, une famille qui aimerait s'installer dans la MRC des Chenaux? Recommandez-leur de faire appel à nos service.

La MRC des Chenaux est remplie de belles trouvailles. Vous pourrez être informé sur :

- les services
- les activités et événements
- les commerces et entreprises
- les organismes communautaires et de loisirs
- les opportunités de bénévolat
- les services à l'entrepreneuriat
- les ressources disponibles dans divers domaines
- etc.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et intérêts afin de bien vous informer ou de vous recommander aux ressources appropriées.

À qui s'adresse ce service? Aux personnes de tous les âges résidant ou non dans la MRC.

Communiquez avec la personne responsable, madame Anne-Marie Grondin, au 418-362-3109 ou présentez-vous au bureau du Carrefour Jeunesse-Emploi au 44, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

COMITÉ ART ET CULTURE

Vous aimez relever des défis et vous avez de l'intérêt pour les arts? Alors voici l'occasion de faire partie d'un comité culturel et de faire valoir vos idées. Pour information, contactez Guylaine Charest au 418-328-3353.



FLASHBiblios

**DU NOUVEAU
DANS LA RESSOURCE
NUMÉRIQUE
« TOUT APPRENDRE »**

La ressource numérique «Tout apprendre» vous propose désormais des nouveaux contenus! En plus des cours de langues qui vous étaient offerts, la ressource propose désormais une offre encore plus variée de cours en ligne.

En effet, tout près de 600 nouveaux cours vous sont proposés pour vous permettre de vous perfectionner avec les applications informatiques et de multimédia. Sont aussi offerts des cours de développement personnel. Branchez-vous à <http://ebook.mabibliotheque.ca/> et cliquez la tuile des cours de langues pour consulter les nouveaux contenus.

FÉVRIER LE MOIS DU COEUR !

Sur les rayons de votre bibliothèque, cherchez les signets «Coup de cœur» et découvrez quelles sont les œuvres chouchous des membres de votre comité de bibliothèque.

Profitez de la campagne du mois coup de cœur qui bat son plein pour échanger votre coup de cœur littéraire à vie et courez la chance de gagner un certificat-cadeau en librairie d'une valeur de 30 \$. Participez au concours sur la page Facebook du Réseau BIBLIO CQLM au www.facebook.com/reseaubibliocqlm, en inscrivant en message privé le titre de l'œuvre qui vous a le plus marqué et pourquoi, puis surveillez les coups de cœur littéraires des autres lecteurs qui seront publiés tous les jours en février.

De la fin février à la fin juin, les œuvres des résidants de la Maison de transition de la Vallée de la Batiscan seront exposées à la bibliothèque. Vous pouvez les voir aux heures d'ouverture de la bibliothèque soit :



**Les lundis et mercredis de 19 h à 20 h
et les mardis de 14 h 30 à 16 h.**

ASSOCIATION DES LOISIRS

Journée plein air et ski aux flambeaux :

Le 21 février prochain, vous êtes invités à venir célébrer l'hiver dès 10 h le matin. Plusieurs activités pour petits et grands et on termine la journée avec la traditionnelle randonnée aux flambeaux précédée d'un souper au spaghetti. Vous pouvez vous procurer vos billets au Marché Bonichoix ou auprès des membres des Loisirs. Infos : Lise Déry (418-328-3151) ou via Facebook.

Village Vacances ValCartier :

Réservez votre vendredi 6 mars pour une belle fin de journée et une belle soirée au Village Vacances ValCartier (vendredi de la semaine de relâche). Vous recevrez les détails et les coûts prochainement.

Voyage au Canadiens de Montréal :

Il est toujours possible de se procurer des billets pour assister au match des Canadiens de Montréal samedi le 28 mars à 19 h contre les Panthers de la Floride (niveau 416 Bleu). Le départ se fera vers 15 h. Les billets sont au coût de 60 \$ pour les adultes et 50 \$ pour les jeunes (15 ans et moins) accompagnés d'un adulte. Un supplément de 10 \$ pour les non-résidents de Saint-Stanislas est demandé. Pour infos : Lise Déry (418-328-3151).

Voyage au Stade Olympique - Baseball

Vous êtes nostalgiques de manger un gros hot dog au Stade Olympique? Voici votre chance. Vendredi le 3 avril, nous vous invitons à assister au match opposant les Reds de Cincinnati au Blue Jays de Toronto (section 229). Le départ se fera aussi à 15 h. Les billets seront en vente à partir du samedi 21 février lors du mini-carnaval. Coûts : 55 \$ pour les adultes et 45 \$ pour les jeunes (15 ans et moins) accompagnés d'un adulte. Pour infos : Lise Déry (418-328-3151).

MÉTIERS À TISSER

Les personnes qui aimeraient utiliser les métiers à tisser doivent contacter Mariette Sanscartier au 418-328-8728.

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

et

CHASSE AU TRÉSOR (100\$)

INVITATION le lundi 6 avril 2015 à 14 h

Une grande première à Saint-Stanislas pour les familles. Les plus jeunes (9 ans et moins) pourront faire la chasse aux cocos et, pour ceux âgés de 10 à 15 ans, il y aura une chasse au trésor et tout cela à l'intérieur de l'église de St-Stanislas.



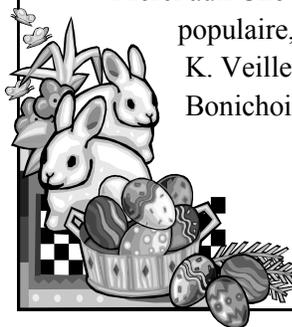
Pour chaque *énigme* résolue, une capsule sera déposée dans le coffre permettant d'accéder au trésor : 100 \$. Pour les petits : 20 \$ en prix de présence.

L'événement vous permettra de voir les belles choses à l'intérieur de VOTRE église, à quoi elles servent ou elles servaient jadis. Pour vous aider à répondre aux énigmes, il y aura des sages. Saurez-vous les reconnaître? Bien sûr, chocolat, lait, jus, café vous seront servis. Il y aura une courte présentation sur ce qu'est «Le temps de Pâques».

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE ÉGLISE !
VENEZ FRATERNISER !
VENEZ-VOUS AMUSEZ !
AMENEZ UN AMI !

Grands-parents, amenez vos petits-enfants.

Merci aux Chevaliers de Colomb, à la Caisse populaire, à la Fabrique, à la Pharmacie K. Veillette et A. Masson et au Marché Bonichoix.



*Le comité des loisirs
et le TRIO pastoral
de la paroisse de St-tanislas*

MARCHÉ BONICHOIX

Livraison gratuite et de l'essence à rabais

Jusqu'au 15 mars 2015, pour toute commande de 25 \$ et plus, votre marché Bonichoix vous offre le service de livraison gratuit à tous les jours et ce, deux fois par jour, soit à 10 h 30 et 15 h 30, du lundi au vendredi et à 10 h 30 le samedi. De plus, le mercredi, nous offrons l'**essence ordinaire** à trois cents de moins que le prix régulier tout comme l'essence super!

POPOTE ROULANTE

Vous êtes une personne âgée et/ou une personne en perte d'autonomie temporaire ou permanente? Alors vous êtes éligible au service de popote roulante.

Pourquoi ne pas bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante? En tant qu'aîné, vous avez droit à « un petit répit » et méritez bien de vous offrir ce cadeau.

Les repas offerts au prix modique de 4 \$, comprenant la soupe, le plat principal et le dessert, sont livrés une fois par semaine à votre domicile.

Des places sont présentement disponibles au service de popote roulante à Saint-Stanislas. Vous informer ne vous engage à rien.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'action bénévole de la Moraine au 418-328-8600 ou avec Thérèse Bouchard au 418-328-8596.



Centre d'action bénévole
de la Moraine

Les membres du conseil d'administration et le personnel du Centre d'action bénévole de

la Moraine tiennent à remercier toute la population ainsi que nos nombreux partenaires, commanditaires, donateurs et bénévoles pour leur grande générosité lors de la campagne de paniers de Noël. Cette belle grande chaîne de solidarité nous a permis de distribuer 104 paniers de Noël auprès des familles et personnes des quatre municipalités desservies par le Centre, rejoignant ainsi au total 158 adultes et 100 enfants. Pour la municipalité de Saint-Stanislas, ce sont 21 paniers qui ont permis à 30 adultes et 9 enfants de passer un plus beau Noël.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-STANISLAS

est à la recherche de photos anciennes, peu importe le sujet. Elles vous seront remises après numérisation.

Contactez-nous : Jean-Paul Trudel 418 328-4162
Janine T. Massicotte 418 328-3255
Lise Bédard 418 328-4119
Ghislaine Brouillette 418 328-3474
Liette C. Goulet 418 328-3223
Ghislaine B. Asselin 418 328-8531
Jocelyne Veillette 418 328-3180
Jean-Marc Beaudoin 418 328-3430

S.S.J.B. DE ST-STANISLAS

Le 22 janvier dernier, avait lieu la *fête du drapeau* au Pavillon St-Gabriel de l'École du Versant-de-la-Batiscan. C'est en présence du nouveau directeur de l'école, monsieur Sylvain Carrier, des enseignants, des élèves et de quelques invités que le conseil d'administration a procédé au salut au drapeau et à la présentation de l'historique. Des articles scolaires ont également été remis aux élèves pour l'occasion.

Thérèse Bouchard, présidente

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

**3 février - 13 h 15 - St-Luc-de-Vincennes et
5 février - 13 h 15 - Ste-Thècle :** Café-jasette

11 février - 10 h à 15 h - Ste-Thècle :
Salon « *Au cœur de l'inspiration* » pour les proches aidants et leurs aidés, avec conférencier invité.

17 février - 13 h 15 - St-Luc-de-Vincennes :
Aider sans s'épuiser « *S'adapter aux changements* ».

19 février - 13 h 15 - St-Luc-de-Vincennes :
Atelier de discussion sur la prévention du suicide.

**24 février - 13 h 15 - St-Luc-de-Vincennes et
26 février - 13 h 15 - Ste-Thècle :**
Visionnement d'un DVD et discussion sur la maladie d'Alzheimer.

Réservez votre place!

Pour informations et inscriptions :
418-289-1390 / Ste-Thècle
819-814-0457 / St-Luc-de-Vincennes
1-855-284-1390 (sans frais)

Vous planifiez une randonnée en plein air? Avez-vous pensé à tout?



En ce retour de la saison froide, les policiers rappellent aux amateurs de plein air quelques conseils de sécurité pour assurer une pratique sécuritaire de leurs activités.

En tout temps, lorsque vous partez en randonnée, il est fortement recommandé d'aviser au préalable un proche de votre destination, de votre itinéraire ainsi que de l'heure prévue de votre retour. Cette mesure de précaution facilitera les recherches si vous vous égariez ou si un pépin survient lors de votre excursion.

De plus, pour votre sécurité, assurez-vous de :

- consulter la météo avant de partir
- pratiquer votre activité le jour plutôt que le soir ou la nuit
- porter des vêtements bien adaptés à l'activité
- demeurer dans les sentiers balisés
- éviter de partir seul
- vous munir d'une trousse de survie

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, emportez également des signaux lumineux et des aliments riches en calories. Si vous possédez une boussole, un GPS, un téléphone cellulaire ou satellite, ne partez pas sans lui ou sans eux.

Surtout, assurez-vous de prendre en considération vos capacités réelles avant d'opter pour une activité qui pourrait s'avérer trop exigeante et posez-vous la question : « Suis-je équipé pour passer la nuit en plein-air si je suis égaré ? ». Si c'est le cas, vous êtes sur le bon chemin !

Mieux vaut prévenir que...le pire.
Bonne randonnée !

COURS DE YOGA : Le yoga s'actualise afin de nous permettre de prendre soin de soi. On y arrive tout en douceur avec la détente, le mouvement des postures, la méditation et surtout l'importance de la conscience du souffle dans notre vie. Un cadeau à s'offrir ou à offrir. Début de la session : Semaine du 16 mars jusqu'à la semaine du 5 mai. Soir à définir. Huit cours : 90\$. Pour inscription, communiquez au 418 328-4072.

Besoin urgent d'argent d'un proche parent? Attention aux fraudeurs!

La Sûreté du Québec met en garde les citoyens de la région contre un stratagème de fraude. Des malfaiteurs soutirent d'importants montants d'argent à des personnes en se faisant passer pour un parent qui a un besoin urgent d'argent.

Dans ce type de fraude, la victime reçoit l'appel d'un individu prétendument policier ou avocat qui lui dit que son petit-fils, par exemple, se trouve dans une situation d'urgence et qu'il a besoin de lui transmettre de l'argent au plus vite. Souvent, le fraudeur va même se faire passer lui-même pour le petit-fils de la victime. En général, il est question d'un accident, de difficultés éprouvées pour revenir au pays ou d'un besoin d'argent urgent pour payer une caution.

Le fraudeur demandera également à sa victime de ne pas parler de cette demande à un autre membre de la famille et la victime réalisera l'arnaque une fois qu'elle aura transféré une importante somme d'argent. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs tentent de mettre de la pression sur leur victime. C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'une personne ou d'un organisme, raccrochez et communiquez directement avec cette personne ou cet organisme en utilisant les coordonnées que vous avez.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple, il exige votre réponse sur le champ), posez-vous des questions, ne lui faites pas confiance.
- Demandez-vous toujours si l'histoire qu'on vous raconte est crédible et avisez d'autres membres de votre famille de la situation.

La Sûreté du Québec invite le public à consulter la section Conseils de son site web au www.sq.gouv.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur les façons de prévenir la fraude. Le public peut également se procurer *Le petit livre noir de la fraude* en se rendant sur le site web du Bureau de la concurrence au www.bureaudelaconcurrence.gc.ca.

Si vous croyez avoir été victime de fraude ou si vous êtes témoin d'une fraude, communiquez avec les policiers de la Sûreté du Québec en composant le 310-4141.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE

ÉVÉNEMENT

Dimanche 8 février
10 h 30



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-STANISLAS convoque tous les membres à son assemblée générale annuelle à la salle de l'Âge d'Or. La réunion sera suivie d'un brunch au coût de 5 \$. Réservez auprès de Thérèse Bouchard au 418-328-8596.

Mardi 10 février
17 h 30



SOUPER DE LA ST-VALENTIN / Fadoq de St-Stanislas

Un cocktail sera servi à 17 h 30, suivi du souper à 18 h. Réservez avant le 8 février auprès de Clémence (418-328-3520) ou Ginette (418-328-4582).

Samedi 21 février
20 h



SOIRÉE DANSANTE / Fadoq de St-Stanislas

À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest

Samedi 21 février
à compter de 10 h

JOURNÉE PLEIN AIR ET RANDONNÉE DE SKI AUX FLAMBEAUX

Voir article dans ce bulletin.

Dimanche 22 février
10 h 30



REPAS-PARTAGE à la salle municipale, au profit des missions des Filles de Jésus en Haïti, au Chili et au Honduras. Le conférencier invité sera le Père Denis-Paul Hamelin, missionnaire d'Afrique (natif de Saint-Sévérin). Les billets au coût de 10 \$ sont en vente auprès de Jean-Paul Rousseau (819-601-8564) et Élisabeth Brouillette (418-328-8248).

Lundi 2 mars
19 h 30



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

Vendredi 6 mars

JOURNÉE AU VILLAGE VACANCES VAL-CARTIER

Voir article dans ce bulletin et autres informations à venir.

Mardi 10 mars
13 h à 20 h



COLLECTE DE SANG - À la salle municipale de Saint-Stanislas.

Les organisateurs comptent sur les nouveaux donneurs ainsi que sur les jeunes pour atteindre leur objectif. *Donnez du sang, donnez la vie!*

Samedi 21 mars
20 h



SOIRÉE DANSANTE / Fadoq de St-Stanislas

À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest

Samedi 28 mars
Départ à 15 h

VOYAGE AU CANADIENS DE MONTRÉAL

Voir article dans ce bulletin.

Vendredi 3 avril
Départ à 15 h

VOYAGE AU STADE OLYMPIQUE / BASEBALL

Voir article dans ce bulletin.

Lundi 6 avril
14 h



CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES ET CHASSE AU TRÉSOR

Voir article dans ce bulletin

Mardi 7 avril
19 h 30



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

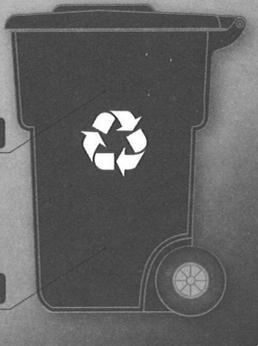
Matières acceptées dans le bac à récupération



Contenants et emballages



Journaux, imprimés, papier et carton



Emplacements et horaires des écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaire d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30

Horaire d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi 9 h à 16 h

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaire d'été

1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'hiver

1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi
9 h à 16 h

Matières acceptées aux écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. **Information : rgmrm.com**

Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Bois



Résidus domestiques dangereux

Été

Tous les RDD

Hiver

Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Branches



Autres matières

10 \$ / chargement

Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Pneus

de route non jantés



Résidus verts



Bardeaux d'asphalte et papier goudronné



Écocentre mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

30 mai Saint-Maurice

6 juin Saint-Alexis-des-Monts

26 septembre Saint-Narcisse

3 octobre Charette.

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

Du 11 au 21 mai

Du 6 au 9 juillet

Du 21 septembre au 1^{er} octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre la collecte des sacs de feuilles mortes, ceux-ci devront être apportés par vous, soit à l'Écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole qui s'affiche pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

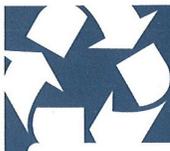
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum d'un mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

La collecte du 1^{er} janvier et celles du 24 et 31 décembre 2015 sont devancées chacune d'une journée.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux



Calendrier récupération 2015

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier.

Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com

JANVIER 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Écocentre mobile : détails au verso



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

St-Stanislas = semaines en bleu

Papier 100% recyclé. Imprimé en décembre 2014. Distribué sur le territoire des MRC des Chenaux et de Maskinongé.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2015



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Gros déchets



JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
29	30	31	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
31 mai	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso

Devancée